



Administration de Pilotage des Laurentides  
Laurentian Pilotage Authority

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

Signature d'un protocole d'entente entre l'Administration de pilotage des Laurentides et Transports Canada

**COLLABORATION ACCRUE ENTRE L'APL ET TRANSPORTS CANADA**

**Montréal, le 27 janvier 2017** – L'Administration de pilotage des Laurentides (APL) annonce la signature d'un protocole d'entente avec Transports Canada, sécurité et sûreté maritimes (TCSSM), concernant la coordination des activités des deux organisations relatives aux sinistres maritimes.

La coopération entre l'APL et Transports Canada favorisera l'échange efficace des renseignements, une communication claire et ouverte permettant l'optimisation des ressources et des processus pour promouvoir la sécurité de la navigation.

Tenant compte de l'objectif commun d'assurer la sécurité maritime, le protocole d'entente entre l'APL et Transports Canada prévoit la coordination de leurs activités afin de promouvoir et de faciliter la coopération, la consultation et l'aide mutuelle. De plus, cette coopération assurera des relations positives, l'échange efficace de renseignements et une communication claire et ouverte, tout en respectant le mandat et les responsabilités de chaque organisation.

« La signature de ce protocole d'entente revêt une importance significative pour l'APL. Elle représente une collaboration accrue avec Transports Canada, ce qui permettra une coopération plus efficace, afin d'assurer aux canadiens que la navigation sera encore plus sécuritaire sur les eaux navigables du Saint-Laurent et de la rivière Saguenay », affirme Fulvio Fracassi, premier dirigeant de l'Administration de pilotage des Laurentides.

**À propos de l'Administration de pilotage des Laurentides**

L'Administration de pilotage des Laurentides (APL) est une société d'État fédérale financièrement autonome chargée d'administrer et de fournir des services de pilotage maritime sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay. Notre mission consiste à assurer la sécurité de la navigation en fournissant des services de pilotage maritime efficaces à un coût raisonnable en collaboration avec les pilotes, leurs corporations et l'industrie maritime.

- 30 -

**Source :**

Sylvain Lachance  
Directeur principal à l'exploitation par intérim  
Administration de pilotage des Laurentides  
Téléphone : 514-283-6320 poste 299  
Courriel : sylvain.lachance@apl.gc.ca

**Renseignements (médias uniquement) :**

Jade Lavallée Labossière  
Conseillère principale  
Hill+Knowlton Stratégies  
Téléphone : 514 375-2730  
Cellulaire : 514 349-9090  
Courriel : jade.lavallee-labossiere@hkstrategies.ca